



Transition Juste: contribution d'Associations 21

1. Que signifie la transition juste pour vous?

Pour les membres d'Associations 21, la transition juste est un **processus** qui inclut la **justice sociale** et se base sur la **redistribution des richesses**, où les plus riches contribuent davantage que les populations qui ont eu une empreinte écologique moins importante. Cela suppose aussi une **sécurité sociale** qui inclut les risques environnementaux.

La transition juste signifie aussi une **intégration des travailleurs dans les processus de transformation du système économique**. Certaines filières vont disparaître, d'autres vont devoir se transformer avec des conséquences importantes pour les travailleurs, qui impliqueront des besoins de formation, d'adaptation des conditions de travail. Nous ne pouvons pas laisser les travailleurs des secteurs appelés à des transformations profondes, seuls face à ces changements.

La transition juste implique que soit prise en compte **l'expérience et la parole de ceux qui luttent au quotidien pour résister à la misère**¹. Cela a été acté dès le 1er rapport général sur la pauvreté de 1994. De telles participations aux débats démocratiques ne sont que trop peu soutenues et suivies. Or si en 1994, le taux de pauvreté était d'environ 6% en Belgique, il aurait atteint les 30% sans la sécurité sociale, selon diverses études de l'époque. On voit l'effet du **détricotage de la sécurité sociale** depuis : ce taux de pauvreté grimpe à plus de 16% en 2019 avant la période COVID.

Ce constat montre une **réurrence**. Le terme "crise" est un repère chronologique dans l'histoire mais **au regard de la pauvreté, la crise est permanente**", pointait déjà Lutte Solidarité Travail, dans sa contribution au Rapport Général sur la Pauvreté en 1994². D'où les réflexions dès 2004 pour créer la plateforme "Associations 21 pour un développement durable".

¹ [HTTPS://WWW.MOUVEMENT-LST.ORG/THEME DEVELOPPEMENT DURABLE.HTML](https://www.mouvement-lst.org/theme_developpement_durable.html)

² Premier Rapport Général sur la Pauvreté -RGP- demandé par le Gouvernement Belge et 1992-
https://www.mouvement-lst.org/documents/annees1990/1995_rapport_general_pauvrete.pdf

Cependant, pour les plus pauvres, "**ce qui est durable, depuis toujours, c'est la misère, l'oppression permanente de notre existence, le mépris, la transparence qu'on nous impose, les contrôles sur toute notre vie et nos familles**"³.

C'est cette réalité qui doit changer avec la transition juste. Non pas par des petits aménagements mais par un changement global. Car le modèle actuel permet à seulement quelques-uns de posséder plus de la moitié des richesses de la terre au détriment de plus de la moitié de l'humanité, condamné à vivre dans une insécurité d'existence permanente (Cf. les rapports réguliers d'Oxfam International sur les inégalités à l'échelle mondiale).

Ne devrait-on pas parler de lutte contre l'indécence de la richesse en même temps que de lutte contre la pauvreté? En tout cas, il faut des **solutions globales, accessibles au plus grand nombre.**

La transition juste doit également s'inscrire dans **l'éducation** : dès l'école, on façonne les cerveaux. Les jeunes interrogés par le *Forum des Jeunes*⁴ en ont marre de la publicité et ne comprennent pas pourquoi le développement durable et toutes ses dimensions sont encore si peu présents dans les programmes scolaires. Ils veulent aussi des cours plus actifs.

Sur le plan de la communication, le langage n'est pas anodin. La transition juste reste dans des sphères privilégiées. Il faut vulgariser le concept en pointant des exemples très concrets. Par exemple le secteur de la construction : le mot d'ordre à présent est « isolez », mais le secteur n'est pas prêt : pénurie de main d'œuvre, professionnels trop peu formés, pratiques de dumping qui nuisent à la qualité des travaux... L'exploitation outrancière des humains va de pair avec celle de l'environnement. Les commanditaires des ouvrages aussi, devraient être mieux formés.

2. Quels risques peuvent survenir à cause du changement climatique et d'autres crises écologiques telles que la perte de biodiversité, la pénurie de ressources, la pollution environnementale, la sécheresse, les inondations, etc. pour les intérêts que vous représentez ?

Les rapports du GIEC décrivent par le détail les impacts des changements climatiques. Au-delà d'une augmentation de 2°C, nous entrons dans un monde où la possibilité de l'épanouissement d'une société humaine harmonieuse est menacée. Dans ce monde, les questions de justice sociale ou de croissance et de compétitivité n'ont plus lieu d'être.

Le Monde Selon les Femmes pointe qu'au plan international, le dérèglement climatique a déjà comme conséquence **l'augmentation de l'insécurité alimentaire, la pauvreté et des déplacements de populations.** Lors de ces parcours migratoires, les femmes et les filles sont sujettes à des violences et se retrouvent régulièrement dans des situations de dépendances vis-à-vis d'hommes ayant le pouvoir, avec obligation de rapports sexuels.

³ RGP 2018-19 10ème édition.-Durabilité et pauvreté p 3. https://www.mouvement-lst.org/documents/2019/2019-12-11_ServiceLuttePauvrete_RapportBisannuel2018-2019.pdf

⁴ <https://forumdesjeunes.be/avis-officiels-positions/donne-ta-voix-pour-le-climat-le-rapport-est-sorti/>

En Belgique le personnel (majoritairement féminin) des soins de santé et de l'aide aux personnes est particulièrement impacté par la survenance des crises, comme on l'a vu durant la crise sanitaire.

Les jeunes ont également été impactés, on le voit avec l'explosion des problèmes de **santé mentale**, qui risquent de s'aggraver avec la peur du lendemain (on ne parle plus d'éco-anxiété car on y est, dans les conséquences de ces crises !)

Autres risques pour la santé : les **maladies** respiratoires ou dues au travail dans des conditions indignes qui nuisent à la santé, aux logements mal isolés, aux quartiers sales ou trop peu aérés. L'espérance de vie des plus pauvres se réduit.

Les perspectives sur les nouveaux emplois présentent le **risque de créer de nouveaux emplois déréglés**. En réalité, ce n'est plus un risque mais une réalité, comme on l'a vu avec l'avènement de l'économie dite « collaborative » ou de réseau : elle a entraîné l'émergence de métiers (livreurs en vélo & autres) aux statuts particulièrement précaires.

Et quand on parle de politique européenne « de la fourche à la fourchette », quel est le statut de celles et ceux qui sont derrière la fourche ? Le dumping des prix dans l'alimentation se répercute en cascade sur toute la chaîne, les saisonniers (beaucoup d'immigrés) étant eux aussi très précaires.

Le risque est donc bien la **prolongation de l'accaparement outrancier des ressources matérielles et immatérielles par une minorité au détriment de la population** dans son ensemble.

A cela s'ajoute le risque d'une **stigmatisation croissante** voire d'une **répression** des populations qui, pour diverses raisons qu'elles ne choisissent pas, ne peuvent pas entrer les processus de transition qui s'imposent à tous. On l'a vu avec les voitures interdites à Bruxelles car trop polluantes.

Il y a aussi le **pillage de connaissances et de pratiques de résistance à la misère**, autant de biens communs, valorisés économiquement par "le marché" au profit des couches de population dominantes. L'économie circulaire témoigne de ce processus de colonisation des métiers de survie pratiqués par les pauvres (ex. dans la récupération des matériaux).

Autre exemple : **l'habitat dit "léger"**. Réprimé lorsqu'il était devenu un lieu de survie des plus pauvres, il est défendu activement par des populations plus nanties, et donc mis en valeur. Au risque de l'exclusion des moins nantis dans ce type d'habitat.

Enfin, prioriser des objectifs en termes de durabilité environnementale risque de laisser sur le carreau une partie de la société. La question collective de la "sécurité d'existence pour toutes et tous" nous rappelle que la frénésie que nous sommes manifestement contraints de poursuivre est mortifère pour une part croissante de la population mondiale.

3. Quels sont les secteurs, les entreprises, les travailleuses et travailleurs, et les individus les plus menacés durant la transition ? Pourquoi ?

Il y a de nouveaux emplois pour lesquels une formation des travailleurs des secteurs pétroliers sera nécessaire pour permettre leur réaffectation dans les nouveaux gisements d'emplois : isolation des bâtiments, énergies renouvelables, agroécologie, formation tout au long de la vie, culture...

Luttes Solidarités Travail relaie les nombreuses réalités vécues par les travailleurs·euses les plus pauvres depuis toujours, craignant de devenir une fois de plus, une main d'œuvre qui expérimente de nouvelles formes d'emplois, généralement mal payés, pénibles et bien souvent dérégulés. Cf. les nombreux sous-statuts développés ces dernières décennies : activations forcées pour les allocataires sociaux, Titres Services, contrats de formation répétitifs et précaires, sanctions, prestations hors des cadres légaux de la protection des travailleurs·euses).

Le libéralisme économique, les "lois" du marché, une recherche de croissance infinie, sont incompatibles avec une transition juste. Un monde qui repose sur la mise en concurrence de l'humanité constitue une réelle fabrique de "gagnants" et de "perdants", d'inégalités croissantes, de misère. Et parce que **la misère divise**, il est plus que jamais nécessaire de renforcer et développer diverses formes de solidarités structurelles, dont la sécurité sociale.

4. Selon vous, quelles mesures les gouvernements de ce pays devraient-ils absolument prendre pour garantir que la transition vers une économie et une société durables soit équitable ?

Mesure n°1 : une vision industrielle qui s'inscrit **dans les limites de la planète** et **un plan de transition construit avec les travailleurs**. Cf memorandum des syndicats.

Mesure n°2 : une politique fiscale redistributive. Dans le Rapport Général sur la Pauvreté 2020-22 "Solidarités et pauvreté", les organisations partenaires mettent en évidence les inégalités en matière fiscale qui sont loin de se résorber et les effets "Matthieu", déjà énoncés dans le RGP de 1994 ("A celui qui possède peu, on reprend le peu qu'il a, et on donne à celui qui possède déjà beaucoup").

La réforme fiscale doit questionner le fait que, pour les plus fragilisés, on définit toujours des "minimas". Il faut à présent **définir des limites à l'accumulation de puissance et de fortune**. Cette accumulation engendre la violation des droits humains d'une majorité et les pratiques écocidaires.

Mesure n°3 : la protection des communs. Une définition claire et élargie des biens et services qui en font partie est essentielle. Exemple : des services publics renforcés et "réhumanisés". C'est ce que revendiquent les 200 organisations signataires de la carte blanche initiée par l'asbl Lire et Ecrire⁵ et adressée au gouvernement bruxellois à propos du

⁵ <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2022/11/14/le-projet-bruxelles-numerique-du-gouvernement-vervoort-mettra-en-difficulte-un-bruxellois-sur-deux-OT4IE4WCWZG2NCA3DIMLO55TGA/>

projet Bruxelles Numérique (mais cela vaut pour tous les niveaux de pouvoir) : il est temps de garantir à la population des guichets humains dans toutes les administrations, et des services téléphoniques clairement annoncés sur leurs sites et sur les documents papier !

Mesure n°3 : stop à la spéculation foncière et immobilière. La financiarisation du logement et la spéculation foncière et immobilière s'inscrivent dans une longue histoire d'accumulation, de titrisation et d'endettement⁶. S'ensuit une perte de gouvernance par un déplacement des centres de décision vers des grandes entreprises d'abord, vers le secteur de la finance à présent. Or dès le 19^e siècle, un mouvement social important a permis le développement d'autres modèles : logements publics à finalité sociale, habitats coopératifs et solidaire... Il est urgent de soutenir leur redéploiement, notamment via les Community Land Trusts. A Paris, la Ville met en place une charte anti-spéculative⁷...

Mesure n°4 : plus d'investissements dans les transports en commun, de sorte qu'ils soient accessibles sur tout le territoire. Beaucoup de personnes ont dû quitter Bruxelles à cause de la hausse importante des prix des logements. Elles se retrouvent dans des zones moins bien desservies par les transports en commun. Ceci étant dit, il ne s'agit pas de favoriser encore plus d'étalement urbain : stop béton !⁸

Mesure n°5 : Un renforcement de la sécurité sociale. Il est temps de revaloriser les cotisations sociales (au lieu de les appeler des « charges ») réunies par l'ensemble des travailleuses et travailleurs pour financer les systèmes de solidarité assurant une sécurité d'existence.

Mesure n°6 : l'éducation aux enjeux du développement durable tout au long de la vie. Il s'agit de restructurer les programmes scolaires et la formation des enseignant·es en vue de méthodes actives et participatives permettant aux jeunes d'être en capacité d'agir concrètement par rapport aux enjeux de la transition juste.

Mesure n°7 : le soutien aux emplois de la transition, pour des emplois réellement dignes dans l'économie circulaire et la relocalisation. Pour ce faire, **Belfius**, banque détenue par l'Etat devrait être mandatée pour "s'orienter plus structurellement dans le financement de la transition"⁹.

Mesure n°8 : La réalisation de réelles analyses d'impacts, qui tiennent compte des réalités de vie des populations les plus opprimées, fragilisées, dans le cadre de toutes les législations et réglementations. Et l'utilisation d'indicateurs alternatifs au PIB.

Mesure n°9 : une réelle application de l'accord de coopération qui institue le suivi politique et structurel de la démarche du Rapport Général sur le Pauvreté réalisé en 92-94. Entre autres :

⁶ <https://associations21.org/wp-content/uploads/2021/10/forum-modes-emplois-ODD-web.pdf> p.14 à 20.

⁷ <https://www.lemoniteur.fr/article/logement-la-ville-de-paris-met-en-place-une-charte-anti-speculative.707684>

⁸ <https://www.canopea.be/stop-beton-le-nouveau-dossier-diew/>

⁹ Cf. memorandum de la CSC « Qu'attendons-nous de la Conférence Nationale pour la Transition Juste ? » p. 24/56.

- Les garanties de fonctionnement du Service de lutte contre la pauvreté tel que ses missions sont définies dans l'accord de coopération
- La réactivation du fonctionnement de la Conférence Interministérielle sur la lutte contre la pauvreté tel que stipulé entre autre dans l'Art. 9¹⁰.

Mesure n°10 : une déclinaison du concept de transition juste permettant à l'ensemble de la population de se l'approprier, sans pour autant vouloir à tout prix "susciter l'adhésion". La vulgarisation n'empêche pas la pensée critique, chère à l'éducation permanente. Au contraire, les intellectuels ont un effort à faire dans leur expression et surtout dans leur écoute de la parole de celles et ceux qui luttent au quotidien contre la misère. Cette écoute doit s'accompagner d'actes concrets. Les membres d'Associations 21 dénoncent les pièges de la participation "alibi", qui décrédibilise l'ensemble des processus participatifs aux yeux de l'opinion.

Adapter le langage suppose de changer le vocabulaire pour être au plus près du réel, à travers des exemples vécus et des comparaisons imaginées.

Le tout à l'anglais nous fait revenir au temps où les cours dans les universités étaient donnés en latin : quel recul ! Cette langue des élites élimine le vernaculaire, la langue maternelle. **Les services d'interprètes doivent rester une priorité des pouvoirs publics fédéraux**. Il n'est pas normal que lors des SDG Forum annuels, des associations doivent prendre en charge les frais d'interprétariat, comme cela a été le cas ces deux dernières années !

Mesure n°11 : l'accès à la nature pour toutes et tous à proximité raisonnable de son domicile¹¹ (tout en veillant à protéger certaines zones, plus particulièrement pour éviter de nuire à des espèces sensibles ou de détruire des habitats fragiles).

Ce doit être un vrai espace naturel, pas une pelouse homogène et aseptisée avec quelques parterres semés avec un mélange de "prairies fleuries". Dans un récent rapport sur le tourisme en Ardennes¹², il ressort de l'analyse que les promeneurs préfèrent à ce genre d'espace la naturalité d'une forêt, perçue par le grand public comme une source d'apaisement et de loisirs.

Mesure n°12 : Etablir une stratégie de communication qui permette de toucher des publics que les messages en matière de biodiversité n'atteignent jamais ou quasiment pas. Décloisonner le secteur de la conservation de la nature et inclure la biodiversité dans la vie quotidienne, que ce soit dans le domaine de la culture, de l'illustration, de l'enseignement, etc.

¹⁰ <https://www.luttepauvrete.be/volante/accord-de-cooperation-entre-letat-federal-les-communaut-es-et-les-regions-relatif-a-la-continuite-de-la-politique-en-matiere-de-pauvrete/>

¹¹ <https://atd-quartmonde.be/1-2-lacces-a-la-nature-et-aux-espaces-verts-en-belgique/>

¹² https://interreg.visitardenne.com/images/Rapport_OT_Final.pdf

5. Selon vous, qu'est-ce qui doit être accompli à la fin de la Conférence nationale sur la transition juste pour que l'on puisse parler de succès ?

Il s'agit de développer toutes les formes de solidarité, bénéfiques pour l'environnement, créatrices de liens, qui permettent de sortir des traitements individualistes. L'importance des liens sociaux est primordiale dans la Transition Juste.

ATD Quart Monde insiste sur l'importance des pratiques inspirantes qui doivent être réellement rendues accessibles à l'ensemble de la population: lutte contre toutes les formes de gaspillage, covoiturage, repair cafés, coopératives agricoles permettant un prix juste à la fois pour les producteurs et les consommateurs via la vente directe...

Plus généralement, comme expliqué dans nos constats (Q.1), le succès ne se mesurera pas par des petits aménagements mais par un changement global. Cf. les mesures avancées à la Q.4.

6. Avez-vous connaissance de pratiques inspirantes en matière de transition juste, en Belgique ou à l'étranger, dans votre secteur ou d'autres secteurs ?

Nous avons entendu parler notamment des Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée qui commencent à essaimer en Belgique, de la Biovallée dans la Drôme, de la Régie foncière communale de maraîchage pour des cantines bio à Mouans-Sartoux en France, de la suppression de la publicité sur le mobilier urbain à Grenoble...

Plus près de chez nous, il y a les coopératives d'agriculteurs bio, notamment Agricovert et Les Petits Producteurs (portés à la base par la Ceinture Alimentaire Liégeoise). Terre-en-vue, qui facilite l'accès à la terre pour une agriculture durable, fête ses 10 ans cette année!

Parmi les activités de nos membres, citons l'activité [Nature pour tous](#) de Natagora, avec des personnes handicapées ou internées (ex. dans [l'Établissement de défense sociale de Paifve](#)).

Cependant, dénonce *LST*, **les plus pauvres doivent encore trop souvent assumer les "pratiques inspirantes" inspirées par d'autres** : parfois portées par de la bienveillance mais souvent si éloignées des réalités de vie et des espérances qu'elles en deviennent des formes de traitement des pauvres. L'histoire est remplie de ce genre de violences à l'égard des populations les plus opprimées.

Or ceux qui vivent avec le moins sont ceux qui affectent le moins les éléments favorisant le changement climatique. C'est à ces personnes que les changements de consommation sont souvent adressés, voire imposés, tandis que la publicité pousse à la consommation, numérique entre autres. Ainsi le "tout au numérique" invite/force chacun à utiliser la technologie dans sa vie quotidienne, pour avoir accès à ses droits les plus élémentaires...

7. Voulez-vous exprimer des points d'attention ou des remarques particulières en vue d'une politique de transition juste ?

Selon le *Monde Selon les Femmes*, la transition juste peut être une occasion de renforcer la coresponsabilité familiale pour un partage des tâches équitable. Le soin aux personnes et à l'environnement doit être une priorité au cœur de la politique. D'où la demande de statistiques genrées sur les impacts climatiques et environnementaux.

De nombreuses associations portent la revendication d'individualiser les droits sociaux, notamment en supprimant le statut de cohabitant. Il faut noter que celui-ci n'est pas seulement lié au chômage, mais aussi aux systèmes résiduels hors sécurité sociale : aide sociale, RIS, allocation aux handicapés, invalidité.

Quant aux sans papier, ils n'ont droit qu'à l'aide d'urgence médicale. Les plateformes qui représentent les migrants portent des revendications essentielles pour sortir ces personnes de l'invisibilité et leur garantir des conditions d'**existence digne, le droit au travail, le droit à la ville**.

Contributions:

- Le Monde Selon les Femmes: Claudine Drion
- LST: Luc Lefèbvre et Sébastien Tollenaere (voir aussi : contribution LST – VNR 2022 (www.mouvement-lst.org/publications.html#analyses))
- ATD Quart Monde : Elena Teneva et Sybille Fouilland
- Forum des Jeunes : Camille Biot
- Canopea : Arnaud Collignon et Anne Laure Geboes

Coordination : Antoinette Brouyaux, Associations 21

<https://associations21.org/>

antoinette@as21.be

c/o Mundo-B, rue d'Edimbourg 26 – 1050 Bruxelles

Tél : 02/893.09.40